



REVUE DE PRESSE

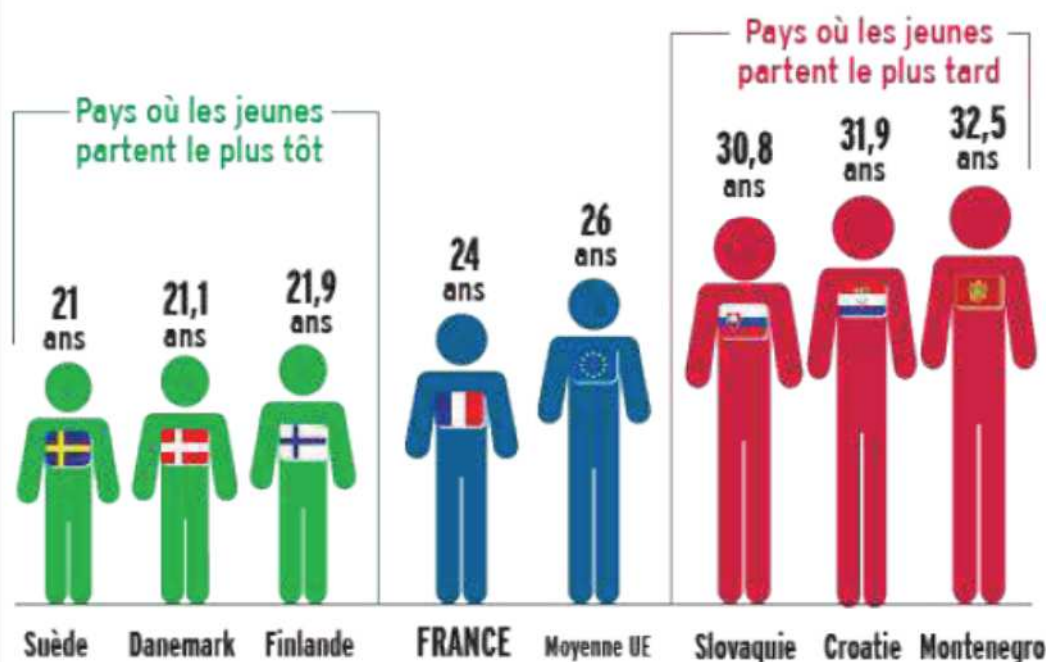
Vendredi 18 mai 2018



L'infographie

Les Français quittent le foyer familial à 24 ans

Âge moyen du départ du domicile parental



Source : Satista

INFOGRAPHIE CL

Le phénomène Tanguy se développe-t-il en Europe? Il y a, d'après les dernières données Eurostat, une disparité selon les Etats. Le départ du domicile familial dans ceux du sud est en



effet plus tardif qu'au nord. La raison: un taux de chômage plus élevé au Sud obligeant les jeunes actifs à retarder leur départ du cocon familial. Le Monténégro, où la cohabitation chez les parents dure jusqu'à 32,5 ans en moyenne, est en tête du classement. Il devance la Croatie et la Slovaquie, où les enfants ne quittent pas le nid familial avant leurs 30 ans. Avec un âge moyen de départ de 24 ans, la France est en dessous de la moyenne européenne.

■ 1,452 € le litre de gazole, 1,549 € celui de sans plomb 95 ■ Les prix moyens constatés hier en Charente reflètent l'inflation nationale des coûts des carburants ■ Et c'est bien parti pour durer.

À la pompe, les prix explosent



1,422 € le litre de gazole affiché hier dans cette station d'Angoulême, malgré tout l'un des tarifs les moins élevés du département. Il y a pile un an, il était à 1,169 €. Reflet d'une inflation bien plus globale.

Photo Majid Bouzzit

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Total Access, boulevard du 8-mai-1945 à Angoulême, hier après-midi. Il fait le plein de carburant en serrant les dents. Parce qu'il se sent «étranglé» par les chiffres qui défilent et qui grèvent de plus en plus son budget d'artisan. Il râle, mais il sait au fond que ça ne change rien : de Barbezieux à Ruffec, de Cognac à Confolens, la Charente n'échappe pas à la flambée des prix à la pompe causée à la fois par l'incidence du contexte international sur le marché pétrolier et la volonté politique du gouvernement d'accélérer la convergence du prix du gazole et de celui du super sans plomb. L'inflation bientôt record du coût du litre de diesel est exactement la même qu'au niveau national. 1,452 € constaté hier en moyenne dans les 62 points de distribution du département, c'est ici aussi 25 centimes de plus que l'an dernier à pareille époque. Soit, pour un plein de 50 litres, 12 € en sus sur la note. Un grand bond de 20 %, plus spectaculaire que celui qu'a connu dans le même temps le sans plomb 95, passé en Charente de 1,383 € le litre en mai 2017 à 1,549 € hier. Ici, c'est 16 centimes de plus par litre, soit un poil moins que la tendance nationale (17,4 centimes). Néanmoins, les adeptes du diesel dans le département sont moins désavantagés vis-à-vis de celles et

ceux qui carburent au sans plomb 95 : l'écart que veut faire disparaître Nicolas Hulot d'ici à 2022 reste plus important ici qu'ailleurs. Il demeure proche de 10 centimes contre 8,5 en moyenne dans l'Hexagone. Ce qui tient à des prix à la pompe encore (un peu) plus faibles ici malgré la fin – il y a deux ans – de l'état de grâce dont bénéficiait l'ex-Poitou-Charentes quand sa présidente, Ségolène Royal, refusait d'appliquer la part régionale à la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), quitte à s'asseoir sur 48 millions d'euros de recettes.

La tendance s'accroît depuis janvier

Mais il faut désormais compter avec le sans plomb 95 E10, compatible avec les automobiles commercialisées depuis dix-huit ans et amené à se substituer au bon vieux SP 95. Plus riche en éthanol bio, moins taxé et donc le moins cher des carburants essence – générateur cependant d'une hausse de consommation d'environ 1,7 % par rapport au 95 classique –, il s'affiche actuellement en moyenne à 1,509 € le litre en Charente. Apparu en 2009, il n'était distribué deux ans plus tard que par une station charentaise sur quatre. Elles sont aujourd'hui six sur dix à le proposer. Et ce n'est, par litre, «que» 6 centimes plus cher que le diesel. Différence moindre, donc, d'avantage en phase avec les desiderata du ministre de l'Écologie. Cepen-

dant pas encore aussi réduite que celle de 5 centimes observée il y a pile dix ans dans le département entre diesel et sans plomb 95. Le gazole avait à l'époque connu une flambée considérable.

Avec, déjà en amont, à peu près la même histoire que celle qu'on lit et entend partout ces jours-ci. «Par rapport aux crises géopolitiques, le coût du pétrole brut a toujours tendance à augmenter. Il n'avait jamais été aussi haut depuis novembre 2014», observe Jean-Luc Girault, président de l'UFC Que Choisir en Charente dont l'association de consommateurs met par ailleurs en cause, comme son homologue la CLCV, les marges de raffinage.

«Le phénomène, cette fois, est amplifié par les mesures du gouvernement au niveau des taxes intérieures de consommation, poursuit-il. Cette hausse n'est pas vraiment une surprise, la tendance était connue depuis la fin de l'année dernière. Elle se ressent depuis janvier.»

Ces cinq derniers mois, le diesel a pris en Charente 8 centimes par litre et le sans plomb 95, 9 centimes. «L'idée est de pousser les consommateurs à abandonner le diesel, bientôt plus cher que l'essence, commente Jean-Luc Girault. Mais ils sont piégés : les aides ne sont pas assez incitatives et il faut regarder en face la réalité de la Charente où l'on a besoin de se déplacer pas mal, surtout en milieu rural. Il n'y a pas grand monde qui a les moyens d'investir dans de l'hybride ou de l'électrique!»

La flambée en Charente



Depuis un an

Diesel
+ 25 centimes
d'€ par litre

Sans plomb 95
+ 16 centimes
d'€ par litre

Prix moyen d'un plein en Charente sur la base d'un réservoir de 50 litres

hier	72,60 €
il y a un an	60,20 €
il y a 10 ans	69,50 €
hier	77,45 €
il y a un an	69,15 €
il y a 10 ans	71,85 €

Les 5 stations les moins chères hier

Diesel	Sans plomb 95
Total Access Angoulême Sillac	Carrefour Soyaux 1,516 €
Leclerc Barbezieux 1,420 €	Intermarché Jarnac 1,525 €
Carrefour Soyaux 1,422 €	Leclerc Barbezieux 1,525 €
Leclerc La Rochefoucauld 1,422 €	Leclerc La Rochefoucauld 1,534 €
Total Access Ang. Bd. du 8-Mai 1,422 €	Leclerc Ruffec 1,537 €

Source : www.prix-carburants.gouv.fr, relevés en temps réel et données open data

INFOGRAPHIE CL



La Croix-Rouge en grève

Pour la revalorisation de leurs salaires, de meilleures conditions de travail et une reconnaissance de leurs métiers. Une quinzaine de salariées de la Croix-Rouge Charente, sur les 50 que compte le pôle domicile basé à Soyaux, ont fait grève hier (Photo M. H.). Aides-soignantes, infirmières, auxiliaires de vie sociale ou aides médico-psychologiques. «*Nos salaires sont gelés depuis dix ans et la majorité des salariés travaillent à temps partiel*», dénoncent Brigitte Bratek, présidente du syndicat Croix-Rouge CGT, et Marie-Christine Le Metayer, déléguée du personnel. C'est la première fois que les salariées de l'association se mettent en grève dans le département. Elles répondaient à un mot d'ordre national et intersyndical. Jusqu'à 14 heures, hier, elles ont distribué des tracts boulevard Léon-Blum à Soyaux devant le siège de la Croix-Rouge 16.



Les urgences ont été démolies en premier, avant que des soucis d'amiante ne bloquent tout. Du haut des quelque 10.000 tonnes de gravats, on voit s'activer les pelles présentes depuis le redémarrage, en avril.

■ À cause d'un mauvais diagnostic, le chantier a été stoppé durant trois mois et les coûts de démolition ont doublé ■ Les travaux ont repris et le projet reste d'actualité ■ Malgré un gros retard.

L'ancien hôpital figé par l'amiante

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La seule bonne nouvelle, c'est que le problème a été détecté et pris au sérieux. Sur le chantier de l'ancien hôpital de Cognac, où la Ville compte édifier un nouveau quartier (lire l'encadré), les travaux de démolition devaient durer un peu moins de cinq mois, désamiantage compris. Du début du mois de juin au 17 octobre 2017 précisément, pour une somme de 1 M€. Ils se prolongeront un an de plus que prévu et la facture gonflera à 1,9 M€. En cause: la découverte d'amiante à des endroits non mentionnés par le diagnostic de sécurité réalisé avant l'arrivée des pelleteuses. Notamment dans les annexes des urgences et dans les anciens locaux de la

Croix-Rouge. «Ça a été rénové à des périodes différentes avec des matériaux différents», explique Vincent Perrotin, chef de chantier pour le désamianteur viennois EGD. Or, la société Agenda diagnostic (dont la gérance a changé depuis) n'avait pas pris en compte ces spécificités dans son analyse préalable des risques.

»

Les fibres pouvaient s'envoler.

«On s'est rendu compte que le diagnostic était très, très incomplet», confirme Guillaume Bourgault, responsable des travaux à l'Établissement public foncier de



Guillaume Bourgault et l'EPF ont préféré s'assurer de la sécurité des salariés en suspendant les travaux trois mois.

Photos Quentin Petit



Les travaux se poursuivent désormais avec les confinements nécessaires.

Nouvelle-Aquitaine (EPF-NA), qui a acheté le foncier de l'hôpital pour l'aménager et le revendre à la ville de Cognac. C'est un problème gênant, mais il n'était pas question de prendre un risque avec la santé des salariés.»

Nouveau diagnostic lancé

«Celle du public aussi, puisque les fibres pouvaient s'envoler», renchérit Axel Monistrol, chef de chantier pour Avenir Déconstruction, dont une dizaine de travailleurs sont présents chaque jour depuis juin. Enfin pas tout à fait, puisque le chantier a été arrêté pour raison de sécurité de mi-décembre à fin

mars derniers. Le temps de permettre la réalisation d'un nouveau diagnostic, avec 4.000 points analysés au lieu des 1.000 de la première version. Dans l'intervalle, la Ville a aussi décidé de conserver un bâtiment qui devait être détruit au départ: celui de l'ancien service de cardiologie, pour lequel les plans ont dû être réétudiés. Le tout va prolonger les délais de manière significative, avec une livraison à la Ville «fin 2019, début 2020», si tout va bien. La collectivité récupérera alors un site aménagé (voirie, terrassements) et des bâtiments prêts à être rénovés. Avec, au bas mot, une année de retard sur les annonces initiales.

Le projet en bref

Avec le départ de l'hôpital, la Ville a décidé de réaménager le foncier du centre hospitalier et des parcelles voisines. L'EPF, établissement public, a acquis les terrains en 2015 et 2016 pour 1,9 M€. La démolition coûtera autant et la mise au propre des bâtiments conservés vaudra 1,5 M€. L'EPF cédera le tout à Cognac, qui aménagera une maison dédiée aux associations et fera construire, entre autres, 14 logements. Domofrance va aussi y édifier un foyer pour jeunes travailleurs, tandis que l'agglomération y a déjà installé son siège.

L'aide au quotidien affiche un bel avenir



Info 16, qui accompagne les jeunes et les familles dans leurs démarches a tenu son assemblée générale, hier au couvent des Récollets.

Photo M. B.

Dix minutes, c'était trop court pour résumer les actions menées en 2017 par Info 16, l'association qui aide les jeunes et les familles du Cognacais depuis 1977 dans leurs démarches quotidiennes, qu'elles soient administratives ou autres. Mais le diaporama projeté hier à l'assemblée générale de la structure a eu le mérite de donner une idée du travail abattu par les quatre salariés basés aux Récollets et leurs partenaires. L'exercice s'est achevé avec 55 événements, sans compter les permanences qui drainent des centaines de jeunes (au bureau info jeunesse) ou de familles

(au point info familles, l'autre branche d'Info 16). Avec des nouveautés telles la prévention des dangers des réseaux sociaux, ou l'information sur la sexualité à risques chez les lycéens. Financièrement, après une mauvaise passe en 2016 due à une chute des subventions (8.000 € de déficit), Info 16 dégage son second résultat positif depuis l'arrivée de la nouvelle présidente, Sandrine de Ramefort: + 1.320 €, contre + 470 € l'an dernier, pour 165.541 € de budget. Les ressources principales proviennent de la Ville (48 %) et de la caisse d'allocations familiales (25 %).

Le parking de la Salle-Verte bientôt payant à Cognac



Ça y est, elles sont posées. Les barrières automatiques et leur dispositif de lecture de plaques minéralogiques ont fait leur arrivée sur le parking de la Salle-Verte, à Cognac (Photo J. P.). Installées cette semaine par la société parisienne Parkeon SAS, elles resteront ouvertes jusqu'au 31 mai. Ensuite, entre 9 heures et 17 heures, sept jours sur sept, il faudra passer à la caisse: 2 euros par heure, les quatre premières heures de stationnement, puis 1 euro les heures suivantes. Les horaires permettent d'avoir accès gratuitement aux installations sportives après 17 heures. Après négociation avec les maisons de cognac, le parking sera payant du 1^{er} juin au 30 septembre.



Le mobilier urbain est arrivé. Les passages ont été réalisés devant la porte monumentale et la maison Hennessy. Et la Salamandre a pris sa place...

Symbole de Cognac comme pourraient le devenir les quais nouvelle génération, qui accueillent les premiers touristes (Photo J. P.). «*Nous en sommes aux derniers détails*», indique l'élus Patrick Sedlacek. *Le chantier est dans les temps.*» Les quais pourraient être inaugurés lors de la venue de Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires, jeudi 14 juin, à l'occasion du congrès des Villes de France.

Symbole de la ville

À Ambleville, les courriers qui n'arrivent plus rendent timbrés les usagers

Le village a changé son adressage sur les conseils de La Poste en 2015. Après une tolérance, les courriers mal renseignés ne sont plus distribués depuis un an, créant des situations ubuesques.

Mardi, l'électricité a été coupée une bonne partie de la journée au bourg-centre d'Ambleville. C'était prévu: intervention sur le réseau. Mais le maire, Jean Graveraud, n'était pas au jus et il a du mal à l'avalier. «J'ai cru à une panne, j'ai appelé Enedis. Le type m'a dit qu'ils avaient envoyé deux courriers pour nous prévenir, en avril et en mai. Le pire, c'est que c'est peut-être vrai», soupire l' élu.

”

En revanche, les pubs, ils nous les déposent bien, même sans numéro.

Car depuis plus d'un an, des floées de courriers n'arrivent plus à Ambleville. Mal adressés, ou de façon incomplète, le centre de tri de Barbezieux les renvoie à l'expéditeur. Autant dire qu'ils se perdent, la plupart du temps. «C'est la fin de la tolérance», interprète Jean Graveraud, qui bataille depuis un an pour assouplir la position de La Poste.

Une tolérance consécutive au changement d'adressage réalisé fin 2015 dans la commune de 190 habitants, «sur l'insistance de La Poste, mais sans aucune obligation», reconnaît le maire. Auparavant, il n'y avait que patronymes et des hameaux à inscrire sur les enveloppes, sans numéro ni nom de rue à donner. En 2015, «on n'a pas voulu se compliquer la vie avec des rues, donc on a gardé



Le maire, Jean Graveraud, voudrait que La Poste soit plus flexible, même en cas d'adresse incomplète.

Photo Marc Baitzer

les hameaux et on a donné des numéros aux gens: 95 % les ont accrochés et ont joué le jeu.»

«On se noie dans les procédures»

Mais pas tous et pas forcément à 100 %. «On se noie dans les procédures», explique, en toute bonne foi, un viticulteur qui ne dira pas son nom, de peur d'être saqué par La Poste. «Les principaux organismes ça va, poursuit-il. Et même: quelque fois, ils ne prennent pas le changement d'adresse en compte.» D'autres fois, «on ne pense pas à des expéditeurs auxquels on n'a pas affaire

souvent et quand on s'en rend compte, c'est trop tard.» Conséquence: des histoires ubuesques, mais documentées, remontées au maire ces derniers mois. Celle d'un salarié qui n'a jamais reçu sa convocation pour la médecine du travail, par exemple. Ou d'une grand-mère atteinte d'un cancer et qui n'a pas eu les résultats d'un examen, parce qu'elle n'avait pas signalé son nouveau numéro à l'hôpital. «En revanche, les pubs, ils nous les déposent bien, même sans numéro», grince le viticulteur lésé, avec en main... Une lettre des services financiers de La Poste, mal adressée et arrivée à bon port. Du coup, l'agence gagne le village et son maire.

Contactée hier, La Poste n'a pas souhaité réagir au niveau du centre de Barbezieux, que les Amblevillois soupçonnent de faire du zèle. En revanche, «nous nous tenons à la disposition des élus et des administrés pour toutes les difficultés d'adressage», encourage la direction régionale.

«C'est à cause des robots qui trient les lettres», pense quant à lui, le maire de Criteuil-la-Magdeleine, Michel Fougère, également rattaché à la poste de Barbezieux. Après le nouvel adressage, en 2014, il n'y a eu que «très peu de problèmes» à Criteuil. Il faut dire qu'il y a moins de hameaux et des noms de rue. Apparemment, les robots préfèrent ça.

■ SAINT-SULPICE-DE-COONAC

Personnel communal et travaux au menu du conseil municipal

Lors du conseil municipal tenu mardi, les élus ont examiné le dossier des avancements de grade du personnel communal. Après échanges, ils ont été adoptés à compter du 1^{er} juin. Le Rifseep, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, nouvel outil indemnitaire des agents, sera mis en application à compter de la validation de la délibération. Ce régime prévoit le versement de l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et une part de complément indemnitaire annuel (CIA). Décision adoptée après débats.

Travaux. Le conseil municipal d'avril avait entériné le changement des portes d'accès à la salle des fêtes, celle donnant sur le côté scène, et d'une porte-fenêtre pour les WC publics. Après l'étude des dossiers, la proposition retenue s'élève à 13 711 € TTC. Une demande de subven-

tion à hauteur de 8 789 € a été déposée auprès de Certy Nergie, ce qui laisse à charge 4 921 € à la commune. Des démarches seront entreprises pour l'installation d'un portail automatique et d'un interphone à l'école du Canton-Buhet.

Foncier. Après l'enquête publique clôturée le 26 mars dernier et les délibérations prises au conseil du 4 avril, il est proposé de régulariser les échanges et la vente de terrains Chez Ripoche, Chez Landais. Par ailleurs, le maire propose de lancer une procédure pour l'appropriation de plein droit des parcelles situées au pied du château d'eau laissées à l'abandon.

Dispositif «Participation citoyenne». Dans le cadre de ce dispositif adopté pour lutter contre l'insécurité, une réunion publique est programmée lundi 4 juin à 18h30 en présence de la gendarmerie pour déterminer l'ensemble des référents de la commune par secteur.

Nouveaux taux d'imposition adoptés

Lors du conseil municipal tenu vendredi 6 avril, une légère augmentation des taxes avait été adoptée. Mais les services des finances ont informé la mairie que les augmentations proposées ne pouvaient pas être appliquées puisque le taux des impôts locaux doit augmenter dans la même proportion. Pascale Belle, maire, propose de nouvelles simulations. Après échanges, il est adopté que le foncier bâti soit maintenu à 10,90 %, la taxe d'habitation passe de 7,95 % à 8,45 %, la taxe sur le foncier non bâti passe de 40,31 % à 39,81 %.

Convention tennis. Il y a plusieurs années, une convention avec le club de tennis d'une durée de trente ans, prévoyait une occupation des courts pour l'euro symbolique. En échange, le club devait entretenir les installations (couverture, réfection des courts, clôture, éclairage, mise aux normes...) A ce jour le tennis club des Borderies ne peut assumer ces charges. Pascale Belle propose de revoir la convention afin de reprendre en charge l'entretien des installations. À cet effet, des devis seront demandés pour la clôture et les digicodes des portes d'entrées des courts qui sont cassés. Ces travaux seront exécutés sur le budget 2019. La maire précise que la subvention municipale sera l'objet d'un nouveau calcul.

Travaux. Enedis a confié l'élagage près des lignes électriques à l'entreprise Berger de Soumèras (17).

Le permis à points hors-jeu

Le permis à points est sur la sellette. Lors de l'AG du District, les clubs vont se prononcer sur sa suppression, sa simplification ou son remplacement par une licence individuelle.

Kévin CABIOCH
k.cabioch@charentelibre.fr

Le permis à points dans sa forme actuelle vit ses dernières heures. Après une longue concertation, le District de la Charente va demander aux clubs de choisir entre trois scénarios lors de son assemblée générale le 15 juin: sa suppression, sa simplification ou son remplacement par une licence à points.

«Après une étude statistique qui a réclamé de longues heures de travail, on s'est rendu compte que les résultats du permis à points ne sont pas convaincants, explique Jean-Louis Dauphin, le président du District. Le système est complexe, difficile à suivre, parfois inéquitable selon la sévérité des arbitres. Et son utilité pédagogique est limitée. Les clubs ne s'en soucient que lors des dernières journées, quand il est parfois trop tard.»

2

En D1, deux clubs sont certains de concéder des points à cause du permis. Soyaux (B), avec un solde de -10,5 pts au permis au 14 avril perdra au minimum 6 pts au classement. Le moindre carton sur les sept derniers matches coûtera des points supplémentaires. Roulet, avec un solde de -2 pts au permis à cinq matches du terme est aussi en grand danger.



Jean-Louis Dauphin et Gilles Rouffignat, président et vice-président du District, ont organisé dix réunions pour préparer la réforme avec les clubs. Photo Quentin Petit

Ainsi, le nombre de cartons rouges est passé de 230 à 260 entre 2012 et 2017. Et le nombre d'équipes pénalisées en fin de saison par le permis à points ne baisse pas. «C'est beaucoup d'énergie dépensée pour peu de monde concerné, souligne Gilles Rouffignat, vice-président du District. En 11 ans, 70 clubs ont été concernés, 15 clubs à quatre reprises ou plus. Ça ne représente que 11 % des clubs.» Trois choix s'offrent aux clubs, le District ne prononçant, pour l'instant, pas de recommandation.

1 La suppression

Souvent remise sur le tapis, la suppression pure et simple du permis à points est proposée. Le barème

disciplinaire de la Fédération Française de Football a été revu à la hausse. Ses effets n'ont pas tardé à se faire sentir sur les décisions de la Commission de Discipline du District. Six suspensions d'un an ou plus ont été prononcées cette saison (huit ans pour la plus forte). «La suppression du permis à points permettrait d'éviter la double peine», note Jean-Louis Dauphin.

2 La simplification

Pour rendre le permis à points plus clair, le nouveau dispositif n'aurait plus de lien avec les sanctions de la Commission de Discipline, qui a parfois besoin de plusieurs semaines pour statuer. Un

carton jaune coûterait un demi-point, un carton rouge un point, quelle que soit la gravité de la faute.

Le capital de points de départ passerait de 22 à 16 points. «Ce serait plus lisible et donc plus pédagogique. Dès la fin du match, le club saurait où il en est au permis à points», glisse Jean-Louis Dauphin. Si la Commission de Discipline garde le pouvoir de retirer des points directement au classement, cette simplification aurait pour inconvénient de sanctionner de la même manière des fautes de gravité différente.

3 La licence à points

La troisième voie est un changement radical puisqu'il s'agit d'un système de sanction individuel. Comme pour le permis de conduire, chaque licencié de plus de 18 ans (joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre) se verrait attribuer 16 points qu'il devrait conserver tout au long de sa carrière dans le District de la Charente. Il ne concernerait que les fautes les plus graves, les actes de violences et d'incivilités.

A zéro point, le licencié devrait arrêter toute pratique. Comme pour la route, des stages de récupération de points seraient proposés. «Ce dispositif existe dans d'autres districts, informe Gilles Rouffignat. Si on l'avait appliqué cette saison, 31 licenciés auraient perdu plus de la moitié de leurs points et dix d'entre eux seraient à zéro.» Inconvénient de ce dispositif innovant: il ne concernerait pas les matches de ligue.

Air: le «bloc toxique» puni par l'UE



Des masques avaient été apposés en mars par des militants écologistes sur des statues à Paris pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics contre la pollution.

Photo archives AFP

■ Bruxelles met ses menaces à exécution ■ Elle renvoie six États membres, dont la France, devant la justice européenne pour non-respect des normes de qualité de l'air.

Les premières mises en garde étaient tombées dès 2005, début d'une très longue procédure d'infraction engagée par l'exécutif européen, garant du respect des réglementations communautaires. La Commission européenne a décidé hier de renvoyer six États membres devant la justice de l'UE, dont la France et l'Allemagne, mis en cause pour ne pas respecter les normes de qualité de l'air. «Nous ne pouvons pas avoir des plans d'action qui nous disent que le respect des règles se fera à un moment donné, parfois après 2020, voire 2025», a justifié le commissaire européen à l'Environnement Karmenu Vella. La Commission avait accordé une «dernière chance» à neuf États membres, considérés comme les mauvais élèves de l'UE, dont les cinq premières économies de l'Union et surnommés le «bloc toxique» par le Bureau européen de l'environnement (BEE), une ONG basée à Bruxelles. L'exécutif

européen exigeait d'eux «des mesures additionnelles crédibles, opportunes et efficaces». Les neuf pays ciblés ont dû présenter un plan d'action.

Le dioxyde d'azote visé

L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni sont sanctionnés pour le non-respect des limites fixées pour les émissions de dioxyde d'azote (NO₂), qui s'échappent des pots d'échappement et étouffent les agglomérations congestionnées. La Hongrie, l'Italie et la Roumanie sont quant à eux mis en cause pour la présence élevée et persistante de particules fines (PM₁₀), ces matières (poussière, fumée, suie, pollen) présentes dans l'air dont la concentration est aggravée par la pollution. L'Espagne, la Slovaquie et la République tchèque ont échappé, cette fois-ci au moins, à la punition. «L'annonce d'aujourd'hui ne devrait surprendre personne», a es-

timé Margherita Tolotto, du BEE. «Les lois sur la qualité de l'air européen ont été brisées à l'échelle continentale (...). Quand un gouvernement national ne parvient pas à appliquer les protections fixées par l'UE, c'est normal que la Commis-

sion intervienne», a-t-il ajouté. Nicolas Hulot, qui jugeait son plan d'action pour les 14 zones les plus polluées de France «à la hauteur des enjeux», a réaffirmé «sa détermination à accélérer les mesures». Un «paquet de nouvelles mesures» sera à ce titre inscrit dans la loi d'orientation des mobilités en juin, a-t-il annoncé. Côté allemand, le gouvernement a regretté que la Commission n'ait pas pris en compte des «efforts antérieurs», mais s'est montré offensif. La ministre socialiste de l'Environnement a en particulier plaidé auprès des constructeurs pour «des améliorations techniques sur les voitures diesel». Ce n'est pas la première fois que la Commission prend ce type de décision. Deux États membres ont déjà été reconnus coupables d'avoir manqué à leurs obligations pour les émissions de particules fines: la Bulgarie et la Pologne. Toutefois, à ce stade, aucune sanction financière n'a été prise à leur encontre.

Le chiffre 400.000

Selon l'Agence européenne de l'environnement, la pollution aux particules fines est responsable de près de 400.000 décès prématurés par an, dont 66.000 en Allemagne, 60.000 en Italie et 35.000 en France. Pour le NO₂, les morts prématurés sont estimées à 75.000 par an en Europe, dont 14.000 au Royaume-Uni, 12.800 en Allemagne et 9.300 en France.

Bruxelles tousse mais bute sur ses propres normes

Dans le ciel de Katowice, la grande ville du bassin houiller de Silésie, la Pologne étrenne sa dernière arme contre le poison venu du ciel: des drones qui scrutent les toits des maisons, et surtout leurs cheminées. Dès qu'un appareil en repère une dont la fumée lui paraît suspecte, un deuxième drone plonge vers elle et la «renifle» avec ses capteurs ultrasensibles. Le résultat apparaît en temps réel sur l'écran d'un ordinateur portable au sol et la police municipale frappe bientôt à la porte de ceux qui brûlent dans leur four soit du charbon de mauvaise qualité, soit des bouteilles en plastique, par exemple. La sanction financière peut atteindre l'équiva-



En Pologne, des drones traquent désormais les foyers pollueurs. Photo AFP

lent de 120 euros, une belle somme dans un pays où le salaire moyen avoisine 1.000 euros. À l'Est, pollué par les centrales à charbon, comme à l'Ouest, où les gaz d'échappement asphyxient les métropoles, l'UE peine depuis des

années à faire appliquer les limitations qu'elle s'est elle-même fixées. Et pourtant elles sont moins strictes que celles de l'OMS sur les particules fines. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, entre 16% et 20% de la population des villes européennes a été exposée à des niveaux nocifs de concentrations de particules fines (PM₁₀) entre 2013 et 2015. Mais la proportion monte jusqu'à 50% et 62% si on applique les directives de l'OMS. Sur le bureau de la Commission: pas moins de 33 dossiers d'infraction à des stades plus ou moins avancés. Pour la vice-présidente du groupe social-démocrate au Parlement européen, Kathleen van Brempt, les

États membres nagent en plein «paradoxe». «Le problème, ce ne sont pas les normes de qualité de l'air. Le problème, c'est que nous sommes trop laxistes sur les sources d'émissions. Et nous sommes trop mous pour nous assurer que la législation est respectée: voyez le Dieselgate», renchérit l'eurodéputé des Verts Bas Eickhout. L'une des victoires judiciaires les plus significatives est venue d'Allemagne fin février. La justice a ouvert la voie à l'interdiction des vieux diesels à Stuttgart et Düsseldorf, et plus généralement dans les villes polluées par le NO₂. Soit plus de 10 millions de véhicules diesels potentiellement visés sur 15 millions immatriculés en Allemagne.

Paris et Bruxelles contre un «permis de polluer» de l'UE

Les villes de Paris et Bruxelles ont plaidé hier devant le Tribunal de l'Union européenne à Luxembourg pour faire annuler un règlement européen sur les normes d'émission de gaz polluants par les voitures, qu'elles estiment beaucoup trop laxistes. La maire de Paris Anne Hidalgo est venue à la barre témoigner contre ce qu'elle estime être un «permis de polluer» accordé par l'UE: «Les règles que j'ai prises pour interdire l'entrée de véhicules polluants dans ma ville sont atténuées dans leur efficacité.» Depuis septembre 2017, les constructeurs automobiles bénéficient d'une marge de tolérance de 10% pour les émissions d'oxyde d'azote des nouveaux modèles de véhicules mis en circulation lors des tests de conduite sur route. C'est deux fois plus que le seuil de 80mg/km en vigueur pour les tests en laboratoire. Pour les législateurs, la marge était justifiée par la prise en compte des aléas de la conduite sur route. Le verdict du tribunal devrait tomber d'ici à la fin de cette année.

La vallée de l'Arve veut respirer

Les associations du Réseau Air 74 réclamaient hier des mesures plus courageuses pour la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, l'une des plus polluées du pays. Très industrialisée et peuplée, cette vallée encaissée, traversée par une autoroute, mène d'Annemasse, en banlieue de Genève, au Mont-Blanc. Elle est parcourue par de nombreux poids lourds et est asphyxiée par la pollution au NO₂. En janvier, le Réseau Air 74 avait proposé à Nicolas Hulot 25 mesures pour la feuille de route que le ministre leur avait proposé de co-écrire. Mais «d'importantes propositions n'ont pas été retenues dans la feuille de route finale du gouvernement». Pas un mot notamment sur le ferroviaire pour les marchandises, déplorent les associations.

Des propositions pour des routes plus propres

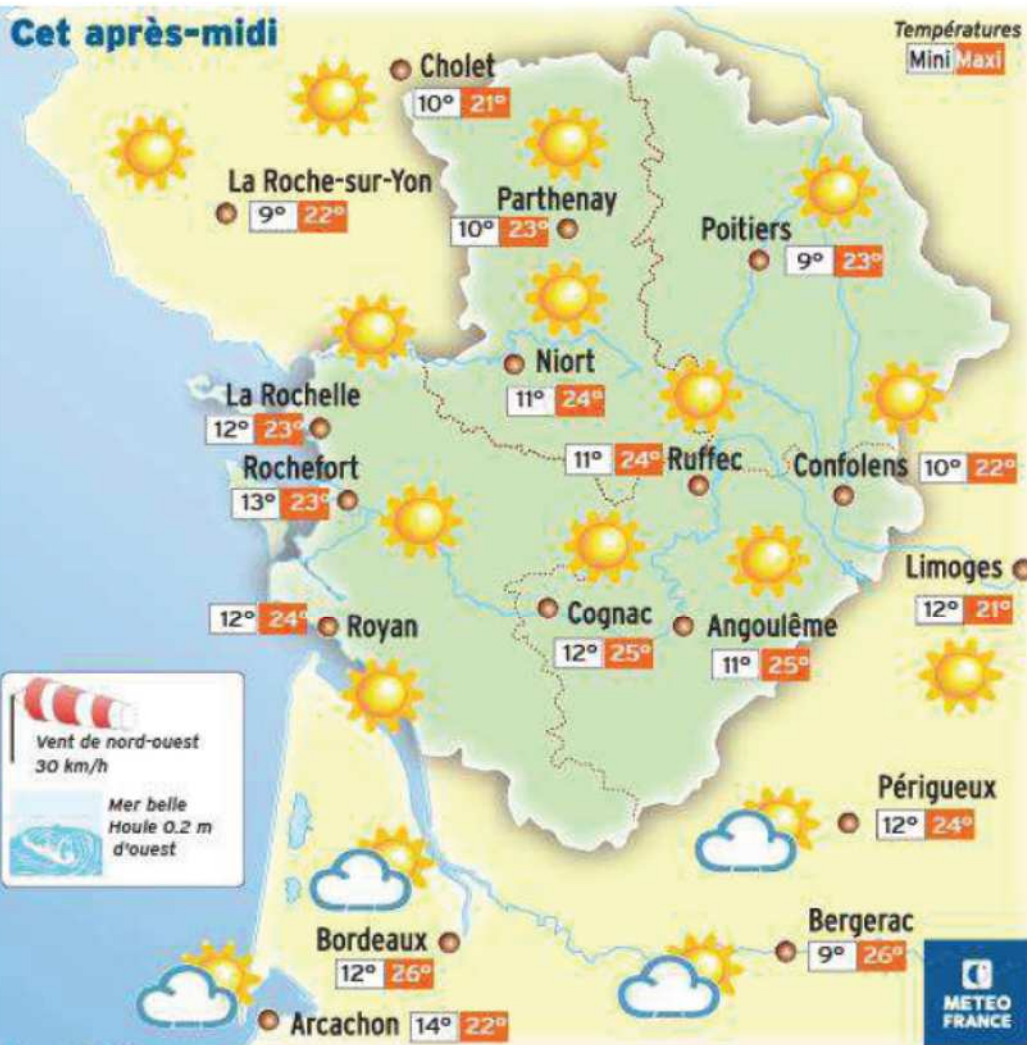
C'est le troisième et dernier «paquet mobilité» de l'exécutif européen dévoilé hier. La Commission propose notamment pour la première fois de fixer une limite d'émissions de CO₂ pour les poids lourds: en 2025, leurs rejets devront être 15% plus faibles qu'en 2019, et au moins 30% d'ici 2030. Bruxelles propose également de rendre obligatoires sur les nouveaux modèles de véhicules certains équipements de sécurité avancée: système de freinage d'urgence, aide au maintien sur la voie ou système de détection des piétons ou cyclistes pour les camions.

TAXE D'HABITATION

Vers le maintien pour les résidences secondaires

Le patron de LREM, Christophe Castaner, a plaidé hier soir au nom du parti présidentiel pour le maintien de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, alors que cet impôt doit être supprimé totalement d'ici à 2021. «Le maintien de la taxe d'habitation sur la résidence secondaire ne me choque pas et a mon soutien», a-t-il répété. «Il n'est pas question pour nous de substituer la taxe d'habitation pour l'ensemble des Français (...) La volonté du gouvernement n'est surtout pas d'alourdir la taxe foncière», a précisé Christophe Castaner, répétant qu'il «n'y aura aucun impôt nouveau créé».

Cet après-midi



Ensoleillé.

Le temps est ensoleillé, dans une atmosphère printanière. Le vent est faible à modéré de Nord-Est à Nord, avec l'après-midi une probable brise marine de Nord-Nord-Ouest sur le littoral Charentais. Les températures maximales atteignent 22 à 24° sur le Poitou, 23 à 25° sur les deux Charentes ; petite baisse d'environ 2 à 3 degrés dès l'apparition de la brise de mer de La Rochelle à Royan

Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi



HIER

Mini / 16h

Aura-t-on bientôt des

lunettes à l'œil ?

SANTÉ Des lunettes, sans reste à charge, pour tous. C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Mais est-elle réaliste ? Le risque est que les mutuelles haussent leurs tarifs

DOSSIER RÉALISÉ
PAR NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

Le marché de l'optique est aussi immense que complexe. 70 % des Français portent des lunettes ou des lentilles après 20 ans et 96 % déclarent avoir des troubles de la vision après 50 ans. En 2016, ils ont consacré 6,2 milliards d'euros à leurs achats de lunettes. Un budget, en hausse de 39 % en dix ans, malgré l'apparition de la vente en ligne et de chaînes d'optique à bas coûts. Aujourd'hui, les Français paient en moyenne 316 euros pour une monture équipée de verres simples et 613 euros avec des verres progressifs. Des montants parmi les plus élevés au monde, avec un reste à charge autour de 24 % pour le consommateur. Car, à ce niveau de prix, l'assurance-maladie ne rembourse plus que 4 % de la somme et les complémentaires santé, 72 %.

Des prix, du simple au double

Dans ces conditions, beaucoup tardent à renouveler leurs lunettes, faute de moyens. Or, avoir la vue qui baisse peut avoir de lourds impacts sur le travail, la vie quotidienne et la santé, notamment des migraines. Pour y remédier, Emmanuel Macron avait promis, pendant sa campagne à l'élection présidentielle, des lunettes sans reste à charge pour tous les Français.

Une mesure sociale, mais aussi une manière de tenter de remettre à plat les tarifs d'une filière qui manque de transparence et dont les marges brutes sont estimées par l'UFC-Que Choisir à 233 %. Le prix des lunettes peut varier du simple au double pour une même correction – de 126 à 257 euros pour une paire avec verres simples pour enfant, par exemple. Pour aider les Français à s'y retrouver, l'UFC-Que Choisir a lancé un comparateur de devis en ligne (1), qui situe le prix proposé par l'opticien par rapport aux tarifs constatés du marché.

Des lunettes à 100 euros ?

Cette promesse de campagne devrait devenir réalité en janvier 2020. Mais les écueils à éviter sont nombreux. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qui a déjà lancé les concertations sur les modalités de mise en œuvre du zéro reste à charge, a prévenu : cette mesure ne doit pas être compensée par une hausse des tarifs des mutuelles. Car, les primes des complémentaires santé ont déjà grimpé de 43 % depuis 2006.

Autre impératif : les offres sans reste à charge devront être de quali-

té et proposées par les professionnels. Sur le principe, le Rassemblement des opticiens de France (ROF), principal syndicat de la profession, ne se dit pas opposé. Selon lui, proposer des lunettes (verres compris) à partir de 100 euros – avec le tiers payant si la TVA est réduite de 20 à 5,5 %, une revendication de longue date de la profession – pour des verres simples, ou de 200 euros pour des verres complexes est envisageable. Mais à condition qu'il y ait deux marchés et que les personnes mieux couvertes par leur complémentaire santé puissent bénéficier d'une offre personnalisée à hauteur de leurs garanties.

La mesure sera-t-elle efficace ?

Reste à savoir si la mesure sera réellement efficace. Le plafonnement des remboursements de lunettes instauré par le gouvernement en avril 2015 est un échec. « Les dépenses d'optique des Français, après avoir semblé marquer le pas au deuxième semes-

Le prix des lunettes peut varier du simple au double pour une même correction

tre 2015, sont reparties à la hausse dès 2016 », observe une nouvelle fois l'UFC-Que Choisir. Le problème semble d'autant plus complexe à résoudre qu'il y a des écarts de prix importants, y compris selon les départements. « Pour une paire de lunettes à verre classique d'un prix moyen de 316 euros, il vous en coûtera 270 euros dans les Alpes-de-Haute-Provence et près de 390 euros en Territoire de Belfort, soit près de 45 % d'écart sur le même produit », s'indigne l'association dans une étude récente. De fait, « il est par définition impossible de rembourser intégralement un bien médical dont le prix varie d'un magasin à l'autre », estime-t-elle.

Paul Morlet, fondateur de Lunettes pour tous, chaîne d'optique à bas coût qui propose des produits d'appel à 10 euros, se veut plus optimiste et pense que « cela va mettre tous les acteurs du marché au même niveau. Cela légitime ma démarche ». « Nous avons déjà aujourd'hui beaucoup de montures à moins de 100 euros », rappelle de son côté Didier Pascual, le nouveau PDG du groupe Afflelou. Mais, les opticiens sont-ils prêts à baisser leurs marges ? « En l'absence d'un tarif réglementé de l'optique, illusoire, ces promesses n'engagent que ceux qui les entendent », conclut, avec ironie, l'UFC-Que Choisir.

(1) www.quechoisir.org/comparateur-optique-n47248



Les lunettes sans reste à charge pourraient voir le jour début 2020. Mais les écueils restent nombreux. PHOTOF

Alain Afflelou : « il y a eu des



Alain Afflelou : « Un accord semble en voie d'être trouvé »

ARCH. JEAN-DANIEL CHORIN/SUD OUEST

INTERVIEW Le patron le plus emblématique de la filière assure que la promesse de lunettes sans reste à charge est réalisable. Mais la question de savoir qui va payer la différence reste entière

« Sud Ouest » La promesse d'Emmanuel Macron – que tous les Français puissent s'offrir des lunettes de vue sans reste à charge – est-elle tenable ?

Alain Afflelou Oui, mais la question est : qui va payer ? L'État va demander aux opticiens de baisser leurs prix et aux mutuelles de mieux rembourser l'optique, sans augmenter leurs tarifs ? Ceci étant, un accord semble en voie d'être trouvé. Le gouvernement envisage d'imposer aux opticiens d'avoir 80 montures qui ne soient pas vendues plus de 85 euros. Ce qui permettrait de doubler la part pour les bénéficiaires de la CMU (la Couverture maladie univer-

selle, NDLR). En échange, nous resterions sur la base d'un remboursement tous les deux ans et non trois ans, comme envisagé dans un premier temps par les autorités.

Cela ne risque-t-il pas de se faire aux dépens de la qualité et de rebattre les cartes du marché de l'optique ? Pour notre part, nous ne ferons pas de lunettes qui ne soient pas de qualité. Mais, il y a des frais incompressibles que nous ne pouvons pas diminuer (locaux, vendeurs, stocks...). Cette mesure pourrait induire une réduction du nombre de magasins d'optique, en particulier ceux qui travaillaient beaucoup avec les mu-

excès et des abus »

tuelles. Les indépendants, qui font peu de chiffre d'affaires, vont souffrir. Il y aura des turbulences et un « assainissement » du marché, qui reviendra ensuite à la normale d'ici deux ans.

Ces trente dernières années, le nombre de points de vente a explosé (de 6 000 à 13 000 points de vente) car les mutuelles ont été victimes de leur succès, en incitant les gens à consommer avec des remboursements élevés. Il y a eu, à ce niveau, des excès et des abus. Mais, à moyen terme, le marché des lunettes ne devrait pas chuter. Les gens consomment bien de nombreux produits de beauté, non remboursés par la Sécurité sociale ! Les Français n'ont pas envie de se défigurer avec des lunettes, ils continueront donc à faire le choix de produits de qualité. C'est d'ailleurs, tout le sens de notre nouvelle campagne de communication, axée sur la mode, le

plaisir de porter de belles lunettes, la joie de vivre.

Que pensez-vous de la concurrence des nouveaux acteurs, qui « cassent » les prix comme Lunettes pour tous ?

Demain, il va y avoir une concentration des acteurs du marché. Et, ceux qui seront en mesure de proposer un maximum de marques et d'offres vont tirer leur épingle du jeu. Ce n'est pas le cas d'acteurs comme Lunettes pour tous, qui font avant tout du volume et ciblent, avec des offres à 10 euros, une clientèle de personnes qui ne vont pas forcément se faire rembourser par l'assurance-maladie et une complémentaire santé. Quant aux pure players, 100 % Web, je n'y crois pas. Acheter des lunettes sur la toile n'a pas de sens, dans la mesure où il faut les ajuster sur place, en fonction de ses besoins.

Les points à vérifier avant l'achat

PRATIQUE S'équiper de lunettes n'est pas anodin. Il faut être vigilant pour ne pas voir la facture s'alourdir

Avant toute chose, consulter un ophtalmologue, même si cela risque de prendre des mois, sans quoi il n'est pas question de remboursement sur les verres. L'opticien ne peut actualiser la puissance correctrice des verres, en effet, que dans le cas d'un renouvellement de l'équipement, dans la mesure où l'ordonnance originale date de moins de cinq ans, pour une personne ayant entre 16 et 42 ans. L'ordonnance reste donc un sésame indispensable.

Une fois chez l'opticien, pour être bien conseillé, il ne faut pas hésiter à demander à son interlocuteur s'il est bien titulaire d'un diplôme d'opticien-lunetier. Car si la France compte 13 000 points de vente d'optique, dont 50 % sont des opticiens indépendants, l'autre moitié est composée de franchises (Optical Center, Alain Afflelou, Lissac, Lynx Optique...), groupements coopératifs (Optic 2000, Krys, Visual et Atol, etc.), centres mutualistes (réservés à leurs adhérents) et grandes surfaces spécialisées (Optique Carrefour, Grand Optical, La Générale d'Optique), dont les salariés ne sont pas tous opticiens.

Choisir les verres en premier

Une fois sur place, il est recommandé de s'occuper en priorité des verres. Car si la monture est choisie en premier, le risque est grand de se voir contraindre à l'achat de verres adaptés à ce produit, souvent plus onéreux, voire d'avoir recours à des traitements additionnels (bords amincis,



Il est prudent de choisir ses verres avant la monture. PHOTO F.C./«50»

type de fixation...). Le remboursement des montures, devenues des accessoires de mode, par les complémentaires santé, est désormais plafonné à 150 euros par les pouvoirs publics. Or, s'il est nécessaire d'adapter des verres progressifs, la facture peut grimper jusqu'à 1 000 euros.

Il faut se méfier, de même, si la prescription comporte une double correction (vision de près et de loin). L'opticien conseillera probablement des verres progressifs, qui permettent les deux corrections sur une même paire de lunettes. «Alors, qu'en réalité, les verres "intermédiaires" ou "mi-distance" – les plus vendus au monde sauf en France – sont souvent une solution, bien moins onéreuse», explique Mathieu Escot, responsable santé à l'UFC-Que Choisir.

Attention aussi aux verres individualisés, c'est-à-dire 100 % sur-mesure. Ils ne sont pas nécessairement un gage de qualité. La qualité technologique des verres – proposé par les

trois grands acteurs du marché, Essilor et ses filiales, Hoya/Seiko et Carl Zeiss – a énormément progressé ces dernières années. Leurs verres corrigent la plupart des défauts de vision, mais, la précision des mesures du visage et du champ de vision par l'opticien sont essentielles pour garantir des lunettes adaptées à sa vue. En gage de qualité, l'opticien doit vous délivrer une «carte vue», fournie par le verrier, afin de certifier la qualité et l'authenticité de vos verres.

Peu d'achats sur Internet

Ceci étant, le meilleur moyen de savoir si les lunettes sont bien adaptées à sa vue est de les tester sur place. C'est pourquoi, pour l'heure, les achats sur Internet sont encore rares, même si pour les verres unifocaux, c'est envisageable. L'essai des montures reste cependant un frein important et légitime à l'achat en ligne, malgré des systèmes d'essai virtuel par caméra interposée.

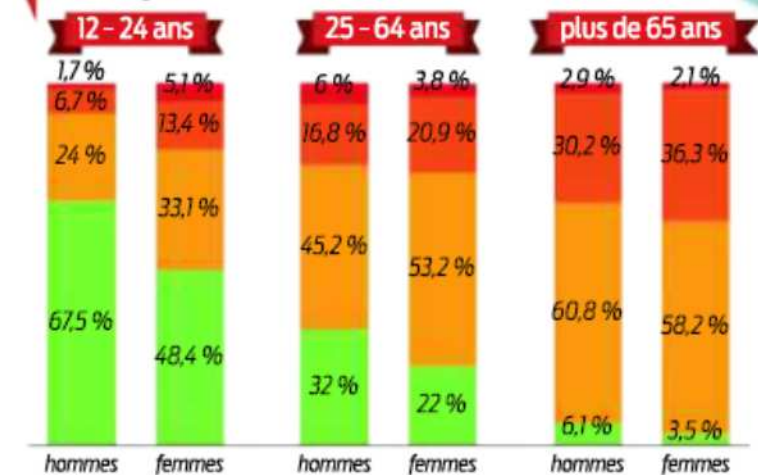
Un quart des dépenses à la charge des ménages

La dépense d'optique médicale en France

6,1 milliards € en 2015

Des troubles inévitables avec l'âge

■ non corrigé ■ bien corrigé
■ mal corrigé ■ Aucun trouble de la vision



Source : Observatoire des prix et de la prise en charge en optique médicale

Prise en charge des dépenses

71,6 %
Organismes complémentaires

24,1 %
Ménages

4,3 %
Financements publics

Le nombre d'opticiens a explosé en France

21 055
2010

34 370
opticiens

soit **52**
opticiens

pour 100 000
habitants en 2016

Le nombre d'opticiens
a doublé en Gironde
depuis 2012

La Dordogne
est le département français
avec la **plus faible densité**
(32 pour 100 000)

2016

Infographie

Congé parental : une réforme avant la fin du quinquennat

GOUVERNEMENT Le congé parental, modifié en 2015 pour être mieux réparti entre les mères et les pères, fera l'objet d'une nouvelle réforme, a indiqué hier au Sénat la ministre des Solidarités, Agnès Buzyn. Interrogée lors d'un débat sur la politique familiale, à l'initiative du groupe LREM, Mme Buzyn a dit avoir « conscience que la réforme de la Prépare (Prestation partagée d'éducation de l'enfant) est un échec relatif car les pères ne prennent pas ce congé ». « D'ici la fin du quinquennat, il nous faudra évidemment proposer une réforme », a-t-elle poursuivi.

Le gouvernement promet d'« accélérer les mesures en faveur de la qualité de l'air »

POLLUTION Le gouvernement est déterminé à « accélérer les mesures en faveur de la qualité de l'air », ont assuré hier Nicolas Hulot et Élisabeth Borne après le renvoi de la France devant la justice de l'UE. Le ministre de la Transition écologique a précisé dans le communiqué qu'un « paquet de nouvelles mesures seront inscrites dans la loi d'orientation des mobilités en juin ». La Commission européenne a renvoyé la France et cinq autres États devant la Cour de justice de l'UE en raison de manquements répétés à leurs obligations en matière de lutte contre la pollution de l'air qui tue des milliers de personnes chaque année. La France est visée pour le non-respect des limites de dioxyde d'azote (NO₂), issu des pots d'échappement, principalement dans les agglomérations.

Mansle prend la main sur le stade d'eaux vives

FLEUVE CHARENTE Alors que le Département penchait pour Jarnac, l'État apporte sa caution et son aide au projet de stade d'eaux vives à Mansle. Une question d'équilibre territorial

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

La Charente, sportive et touristique, rêve d'un stade d'eaux vives sur son fleuve. Mais où ? Le Département a cru donner un premier indice en annonçant qu'il privilégiait la piste de Jarnac plutôt que celle de Mansle. Sa commission sportive, appuyée par le Comité départemental olympique et sportif et le Comité de canoë-kayak, faisait valoir des arguments techniques, répertoriés dans l'étude du cabinet spécialisé Hydrostadium, pour justifier ce choix (« Sud Ouest » du 19 janvier). Il était même convenu d'apporter une aide de 300 000 euros à ce projet nécessitant trois millions d'euros d'investissement.

Un coup d'arrêt pour Mansle ? Pas vraiment. Porté par la communauté de communes Cœur-de-Charente et la sénatrice Nicole Bonnefoy, le projet manslois a obtenu la caution de l'État. « Je confirme que le dossier de Mansle nous apparaît comme un projet d'aménagement territorial intéressant », confie le préfet, Pierre N'Gahane. L'État a donc accepté d'accorder son concours et des financements aux études préliminaires. Un premier pas qui ne vaut pas engagement définitif. Mais presque...

« Regard bienveillant »

« Nous avons un regard bienveillant sur ce projet parce qu'il est porteur de développement sportif et touristique, dans une zone rurale qui doit être revalorisée », poursuit Pierre N'Gahane, garant d'un certain équilibre entre les territoires. « Des opportunités comme celle-ci, un secteur comme celui de Mansle n'en aura pas souvent. Et j'ai l'intuition que ce projet est l'opportunité dont



Le stade d'eaux vives de Pau est le seul équipement de cette dimension dans la région. ARCHIVES G.B.

ce territoire a besoin. » Le premier coup de pioche n'est cependant pas pour tout de suite, prévient le préfet. L'instruction du dossier, qui n'est pas encore entrée dans sa phase active, sera longue, pas moins de dix-huit mois compte tenu des contraintes environnementales. À Mansle comme à Jarnac, d'ailleurs...

Il reste que cette « bienveillance » préfectorale pour le stade d'eaux vives de Mansle modifie la donne. Le soutien de l'État entraînera forcément celui d'autres financeurs, de l'Europe à la Région... En même temps la piste jarnacaise se refroidit. Il sera « compliqué » d'avoir deux stades d'eaux vives en Charente, convient d'ailleurs Pierre N'Gahane.

Pour Nicole Bonnefoy, la position de l'État relève d'une certaine logique. La sénatrice, conseillère départementale d'opposition implantée à Mansle, a vécu l'irruption de la candidature jarnacaise comme un croche-patte purement politique. « Mansle a l'antériorité sur ce dossier, le territoire a été précurseur en aménageant les berges du fleuve, de Ruffec à Montignac. La base de Réjallant est celle qui enregistre le plus d'embarquements annuels après Aubeterre... Tout cela pour dire que le Ruffécois et le Manslois cultivent cette dynamique depuis des années. Et je ne veux pas croire que le Département de la Charente n'apportera pas son soutien à cette dynamique ». François Bonneau, président du Dé-

partement, prend acte et dit « comprendre » la position préfectorale. « Le Département a jugé selon des critères techniques avec l'aval des autorités sportives. Je vous rappelle que, si l'on se réfère au seul débit de la Charente, on sait que le site de Mansle sera plus compliqué à aménager. Après, nous ne sommes pas le porteur des projets, nous n'apportons qu'un financement complémentaire, autour de 10 % de l'investissement... Il n'y aura pas deux stades d'eaux vives en Charente et, au final, le Département aidera le porteur, Cœur-de-Charente ou Grand-Cognac, qui aura réussi à boucler son tour de table financier. » Aujourd'hui, Mansle semble mieux parti...

Un centre de formation sous la coupe de l'UCS

SPORT Le club de rugby va abriter une antenne de Pro Sport Concept. Un atout de plus pour choyer les joueurs

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

La combinaison peut paraître improbable. Un centre de formation, lié à l'Union Cognac Saint-Jean-d'Angély Rugby, niché dans l'ancienne piscine municipale d'hiver... Le projet doit se concrétiser dès la rentrée de septembre. Explications.

1 La « pluriactivité » pour fidéliser les joueurs

Élu à la présidence de l'Union sportive cognaçaise en 2010, Lilian Tessendier avait fait de la « pluriactivité » des joueurs un axe majeur. Le principe : les rugbymen ne doivent pas tout miser sur leur carrière sportive, le club les accompagne pour préparer leur insertion professionnelle. Cette stratégie s'est accélérée en 2014 avec l'arrivée de Delphine Tessendier. L'épouse du président, spécialisée dans les ressources humaines, a pris en charge une « commission emploi formation ». Les résultats sont là.

Une dizaine de joueurs ont décroché un diplôme « minimum bac +3, la plupart en licence professionnelle ». Parmi eux, des joueurs phares de l'USC, Benjamin Tardy, Jordan Crémoux, Arthur Michaux... Ou encore Florian Letellier, qui a obtenu un BTS dans la banque et poursuit en Master. « On a aussi accompagné des compagnes de joueurs. On était parti du constat que c'était un bon moyen de fidéliser les joueurs. »

2 Une cellule autonome, renforcée après la fusion

À la suite de la fusion avec le club de Saint-Jean-d'Angély, donnant naissance à l'UCS, la cellule « emploi formation » a été portée à cinq membres. Jacques Coquerez, ancien DRH chez



Delphine Tessendier dirigera l'antenne cognaçaise de Pro Sport Concept. PHOTO: « SUD OUEST »

Sodexo, Sylvie Matema, psychologue au sein de l'Éducation nationale, Daniel Souché, un ancien du Crédit agricole, et l'assureur Christian Coates ont rejoint Delphine Tessendier, chacun apportant son expérience dans le suivi des joueurs. « On travaille en totale autonomie. Cela n'est pas imposé aux joueurs, on leur propose. Par contre, on n'est pas là pour les assister ou leur dire ce qu'ils veulent entendre. »

3 Une « responsabilité » vis-à-vis des jeunes joueurs

L'équipe qui tentera de battre Vienne dimanche à Saint-Jean-d'Angély ne compte plus guère de « pluriactifs ». En élevant ses ambitions, l'UCS se plie aux exigences du rugby professionnel. Cette politique reste tout de même un atout de recrutement, par exemple pour le troisième ligne tyrossais Thomas Vinsensang. La cible principale, ce sont les moins de 23 ans. Tous ne goûteront pas au très haut niveau. « Nous avons une responsabilité sociale vis-à-vis des jeunes. Les formations que nous proposons sont solides, les joueurs sortent

« employables ». » C'est aussi une façon d'attirer les bons éléments et de les ancrer à Cognac. « On a été atypiques. On veut se démarquer des autres clubs. » Alexandre Ruiz, qui va prendre en charge l'équipe seniors, entend jouer sur ce levier. Depuis septembre, la commission suit une vingtaine de joueurs de moins de 23 ans, une dizaine chez les moins de 16 et moins de 18 ans, et 7 chez les seniors.

4 Pro Sport Concept se pose dans l'ancienne piscine

En septembre 2018, l'UCS va renforcer cette carte en nouant un partenariat avec Pro Sport Concept. Ce centre de formation fondé par Christophe Damien est établi à Villeneuve-sur-Lot (47) et Saint-Vincent-de-Tyrosse (40). Le contact s'est fait naturellement, il est préparateur physique à l'UCS ! Cognac abritera une antenne, nichée dans l'ancienne piscine, voisine du parc des sports. Une salle de musculation, une à deux salles de cours et des bureaux doivent y être aménagés. Il reste quelques questions techniques à résoudre concernant l'ancien bassin.

5 Une structure ouverte à d'autres publics

Pour commencer, le centre proposera un brevet professionnel « jeunesse, éducation populaire et sport » (Jeeps) avec des mentions « haltérophilie » et « préparateur physique ». « C'est un diplôme reconnu, qui permet de devenir prof de fitness, de musculation, préparateur physique... C'est un secteur où il y a des besoins de personnes formées », pointe Delphine Tessendier. Le cursus intègre une partie « vente », via un partenariat avec le CFA de Saintes, qui viendra enseigner sur place. La formation, de niveau bac, dure un an, pour un effectif attendu entre 12 et 20 élèves.

Prioritairement des rugbymen, mais le centre s'adresse à d'autres publics, notamment des joueurs de l'UAC Football, intéressé par la démarche. Dans un deuxième temps, Delphine Tessendier envisage une autre filière. Peut-être des « technico-commerciaux » spécialisés dans le cognac, en réponse à des attentes formulées par certains des 300 partenaires privés de l'UCS, atout majeur dans cette histoire.

Mise en liquidation du multiservices

Mercredi, se tenait la réunion du conseil municipal. Le maire, Robert Guilloton, a rappelé qu'à la suite d'une effraction, une demande de porte avait été faite auprès de trois menuisiers pour le remplacement de celle située à l'arrière du bâtiment qui abrite le multiservice Proxy. Ces devis ont été transmis à l'assurance qui a choisi celui des Entreprises Jallet pour un montant de 2 481,18 euros TTC.

Robert Guilloton en a profité pour rappeler que ce fonds de commerce est en liquidation auprès de Maître Hirou.

Au fil des dossiers

Autre dossier évoqué mercredi : celui des travaux de remplacement du matériel incendie et éclairage de sécurité, tant pour la salle polyvalente que pour la cantine, le club de football, le musée, le hangar à tracteurs. Le devis s'élève à 2 215,95 euros.

Le maire a également fait part de la vente du terrain Barbreau d'une superficie de 1 000 m² pour une somme de 15 000 euros. De la discussion qui s'en est suivie, il ressort que ce terrain qui jouxte le parking de la mairie serait utile à son agrandissement. À l'unanimité, les conseillers municipaux ont décidé de préempter.

Il fut ensuite question de la restauration du calvaire de Broute Chèvre, un devis a été établi par les compagnons de Saint-Jacques pour un montant de 10 594 euros (HT). Ce calvaire fait partie du patrimoine et tous les élus sont unanimes pour le conserver mais à moindres frais. Ainsi, il est envisagé une souscription par le biais de la « sauvegarde de l'église » qui assurera la maîtrise d'œuvre.

Toujours à l'ordre du jour, le maire est revenu sur la réunion publique du 23 avril concernant la solidarité citoyenne et a posé la question de savoir si des personnes référentes s'étaient manifestées. La liste étant trop restreinte, il est établi une nouvelle liste en fonction des différentes rues et hameaux de la commune. Le maire s'est proposé de contacter chacun individuellement.

À titre d'information, le maire s'est fait l'écho de Catherine Pierre qui recherche des bonnes volontés pour ouvrir la route et sécuriser la retraite aux flambeaux le soir de la fête foraine qui aura lieu les 15-16 et 17 juin.

De plus, la gendarmerie a demandé d'éclairer la barrière qui ferme la route de Genté, le soir du feu d'artifice.

Colette-Christiane Guné

L'huile de coude pour venir à bout des mauvaises herbes



Désherber les trottoirs sans pesticides. PHOTO SANDRA BALIAN

CHÂTEAUBERNARD Avec moins d'argent dans les caisses de la commune, des économies sont faites à tous les étages. Alors pour désherber les mauvaises herbes sur les trottoirs, les élus en appellent désormais au civisme de chacun. C'est à chaque riverain que revient le soin de veiller à son carré propre. L'appel lancé dans le dernier bulletin communal se veut

pour l'instant incitatif « pour le bien-être de tous, merci à ceux qui auront le temps, le courage, la volonté, la force d'accomplir ce geste » et respectueux de l'environnement « Sans dés herbants évidemment ! ». Les habitudes ont la vie dure à Châteaubernard et c'est donc à un vrai changement des mentalités auquel est conviée la population castelbernardine.

Les gendarmes créent du lien

Lundi, se tenait la réunion du conseil municipal avec, pour la première fois, les nouveaux élus mais également la présence de la gendarmerie en la personne du major Mathurin et du gendarme Fouillade venus parler de la protection citoyenne mise en place sur la commune depuis bientôt deux ans.

Ainsi, dans le but de renforcer les contacts avec la population, la gendarmerie a nommé le gendarme Fouillade, référent pour la commune de Javrezac. Le gendarme Fouillade sera le « trait d'union » entre la population du village et la gendarmerie, il est nécessaire qu'il soit connu de la population. Il faut savoir qu'une information arrivée trop tardivement auprès de la gendarmerie peut retarder une enquête pour vol ou vandalisme. Il est donc indispensable de créer du lien avec la population.

Le gendarme Fouillade sera donc amené à passer chez les riverains pour échanger avec eux sur la vie de la commune. À ce jour, il n'existe plus de référent sur Javrezac, il est indispensable que des volontaires de tous âges et de toutes conditions s'investissent.

La maire, Pascale Belle, propose d'organiser un café citoyen à la rentrée de septembre sur ce sujet ; une



Le major Mathurin (à gauche) aux côtés du gendarme Fouillade en charge de l'opération Protection Citoyenne pour Javrezac.

PHOTO C.-CH. G.

action citoyenne qui pourrait agir comme une prévention aux cambriolages, vandalisme etc.

Selon l'ordre du jour, il a ensuite été procédé à la composition des différentes commissions, cela faisant suite aux dernières élections.

Le devis pour la voirie a été voté pour 35 885 euros (TTC), il représente le quart des travaux étalés sur quatre ans. Toujours à l'ordre du jour, l'achat de pare-ballons (clôture en filet) pour le club de football. Après débat et au vu des devis, le remplacement du pare-ballons côté riverains a été voté pour 4 380 eu-

PRAIRIE AMÉNAGÉE

À la suite du dernier café citoyen, il a été décidé d'aménager la prairie qui longe la rue de Gâtechien. Ainsi, le 26 mai, à partir de 8 h 30, les bénévoles se retrouveront à la mairie pour confectionner tables, banc... pour aménager cet espace.

ros. Des précisions vont être demandées pour celui côté vignes dont le prix dépasse 10 000 euros.
Colette-Christiane Guné

Une conversation entre musiciens

CHÂTEAUBERNARD Demain, le Castel s'ouvre au 10^e Festival international de musique de chambre

Pour sa saison 4, le Castel ouvre une nouvelle fenêtre classique. Le Festival international de musique de chambre en Charente, implanté en Sud-Charente a dix ans et a choisi de rayonner en Ouest-Charente pour l'une de ses programmations. Direction Châteaubernard, au Castel, demain samedi 19 mai, à 20 h 30, et lumière donc sur l'œuvre du compositeur russe Dmitri Chostakovitch. Aux côtés du trio à Cordes Shaw, deux invités : l'Écossais Alasdair Beatson au piano (concertiste international, lauréat de concours internationaux) et le Polonais Janusz Wawrowski au violon (concertiste international, artiste d'enregistrement Warner). Sarah Shaw, administratrice, se réjouit : « On joue un concert piano. La salle s'y prête très bien. »

Ce 10^e festival se veut une rétrospective des dix ans écoulés. Le compositeur Dmitri Chostakovitch, qui a vécu la dureté du régime soviétique, est du voyage. L'administratrice nous promet une plongée émotionnelle, dramatique, avec une touche d'art pour un homme qui a réfléchi sur « les soucis du monde » et de surcroît avec un pianiste spécialiste du compositeur.

Dans la famille Shaw, la musique est une respiration naturelle. Sur scène : papa est à l'alto, fille au violon et fils au violoncelle. Chaque mois de



Le fils, Jacob Shaw, au violoncelle. PHOTO DR

PROGRAMME

Dmitri Chostakovitch (1906-1975). Quintette pour piano, deux violons, alto et violoncelle Op.57. Prélude : Lento Poco più mosso - Lento ; Fugue : Adagio ; Scherzo : Allegretto.

Intermezzo : Lento-Appassionato ; Final : Allegretto Trio n° 2 pour violon, violoncelle et piano, Op.67. Andante ; Allegro con brio ; Largo-attacca ; Allegretto.

mai, le trio s'offre cette parenthèse. « Il y a quelque chose de télépathique qui donne une autre dimension musicale, dépeint la maman Sarah, pleine de ferveur. Rejoints par leurs invités pour quelques jours, tout ce petit monde répète, mange ensemble. Il en sort quelque chose de très intime. C'est

comme une conversation entre musiciens. »

Pratique : 17 €, gratuit moins de 18 ans (cadre familial). Billetterie au Castel, aujourd'hui vendredi de 13 h 30 à 17 heures et sur lecastel.fr, ou via Ticketnet, Auchan, Leclerc, Cora et Cultura.

Le Brent atteint un niveau record

PÉTROLE Le baril a dépassé, hier, les 80 dollars. Une première depuis novembre 2014



L'incertitude iranienne a entraîné la hausse des cours. PHOTO AFP

Le cours du baril pour livraison en juillet est monté à 80,18 dollars vers 9 h 50, hier, soit une hausse de 90 centimes par rapport à la clôture la veille, mercredi. Le cours est ensuite légèrement retombé en dessous des 80 dollars. La référence européenne de l'or noir évoluait encore autour de 50 dollars, en mai 2017, ce qui représente un bond de plus de 50 % en un an. Pour sa part, le baril de « light sweet crude » (WTI), la référence américaine, pour échéance en juin, s'échangeait à 71,90 dollars, en hausse de 41 centimes.

Vers un baril à 100 dollars ?

Patrick Pouyanné, le PDG du groupe pétrolier français Total, a déclaré qu'il ne serait pas surpris de voir un baril à 100 dollars « dans les prochains mois », alors que la présence de son groupe en Iran est devenue plus incertaine. Pour Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group, la progression des cours est « impressionnante ». D'autant que de récents rapports ont fait état d'une hausse des exportations américaines et d'un futur ralentissement de la demande, deux facteurs qui devraient, en théorie, peser sur les prix.

Depuis plusieurs semaines, les cours ont été tirés par les inquiétudes quant à la production iranienne et vénézuélienne, alors que les États-Unis ont décidé de sortir de l'accord sur le nucléaire iranien et rétabli les sanctions contre Téhéran. « La baisse continue de la production de pétrole au Venezuela est simultanément en train de tirer vers le bas la production de l'Opep » (Organisation des pays exportateurs de pétrole), ont souligné les analystes de Commerzbank. L'industrie vénézuélienne pâtit de la crise économique et politique qui secoue le pays. Et l'élection présidentielle de

dimanche, où l'actuel président Nicolas Maduro est le grand favori, ne rassure pas les marchés.

Recul des stocks aux États-Unis

« Dans l'hypothèse où les États-Unis interdiraient totalement les importations de brut vénézuélien, cela se traduirait, pour le marché, par une disparition de plus de 400 000 barils », a souligné Tamas Varga, analyste pour PVM. Le cartel de l'Opep est engagé depuis fin 2016, et jusqu'à fin 2018 pour l'instant, dans un accord de limitation de sa production aux côtés de dix autres producteurs, dont la Russie. Une réunion en juin doit décider de son éventuelle prolongation.

L'incertitude sur la production iranienne a également contribué à la hausse des cours. Le français Total a indiqué qu'il ne mènerait pas à terme un grand projet gazier, entamé en juillet 2017, à moins d'obtenir une dérogation de la part des États-Unis.

La société chinoise CNPC pourrait remplacer le géant français, a indiqué le ministre iranien du Pétrole. Difficile donc de prédire le devenir de la production iranienne alors que dans le même temps, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole et grand rival de l'Iran, a récemment déclaré qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher des pénuries. La hausse des cours est également alimentée par l'annonce d'un recul des stocks de brut aux États-Unis et d'une très forte baisse des réserves d'essence. Elle pourrait devenir un problème pour les économies développées, dont l'activité avait profité de la chute intervenue en 2014. Dans ses derniers résultats, Air France-KLM avait ainsi estimé que sa facture carburant devrait s'accroître de 350 millions d'euros en 2018.